

Piste n°6 : L'Ubac

CC du Pays des Ecrins



Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Distance : Boucle de 2km depuis le Pont de l'Église - environ 25m de dénivelé positif.

Itinéraire entre forêt et plaine en ubac, dans une ambiance hivernale.

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Après avoir traversé le Pont de l'Église et votre Pass en poche, lancez-vous sur cette boucle en rive droite de la Biaysse. Si vous le souhaitez, vous pouvez également partir du chalet nordique, emprunter la piste n°5 : La Biaysse et remonter la rivière en rive droite après le pont.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Hauteur : 1200 m

Durée : 30 min

Niveau : Piste skieurs de bon niveau

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

⚠ **Recommandations**

Quelques règles :

- Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques
- Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos possibilités
- Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, interdictions, fermeture pour risques d'avalanche
- Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond
- La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)
- Emportez vos déchets

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

L'achat du Pass pour les pistes de ski de fond est possible au Chalet nordique. N'hésitez pas à vous munir du plan des pistes au Chalet Nordique de Freissinières.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112